



Acceptabilité sociale de mesures climatiques

Faits saillants de l'atelier participatif réalisé
avec le Conseil de quartier Saint-Louis

Rapport synthèse interne

28 mai 2025

VOTEPOUR.CA

Contexte et déroulement de l'atelier participatif

Lieu, date et participation

L'atelier participatif s'est tenu le 14 mai 2025 au Centre de glaces Intact Assurances, dans le cadre d'une séance du Conseil de quartier Saint-Louis. Environ 25 citoyen.ne.s du quartier ont participé, accompagnés de 3 animateur.trice.s de Votepour.ca.

Objectifs de l'atelier

L'atelier visait à explorer les perceptions citoyennes sur trois mesures d'atténuation climatique, à identifier les conditions d'acceptabilité sociale et à faire émerger les préoccupations, adhésions et propositions des participant.e.s.

Déroulement

L'activité a duré environ une heure et demi. Elle s'est ouverte par une présentation du [Portrait local de l'action climatique](#) du secteur Saint-Louis. Les participant.e.s ont ensuite été réparti.e.s en trois sous-groupes. Chacun.e a pris part à deux rotations parmi les trois mesures proposées, avec environ 20 minutes d'échange par table. L'activité s'est conclue par un retour en grand groupe.

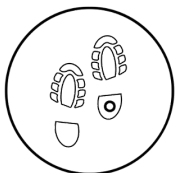
Méthodologie et outils

Chaque table abordait une mesure concrète à l'aide d'une fiche informative (mise en contexte, opportunités, préoccupations). Les discussions étaient guidées par un outil structuré selon deux axes complémentaires :

1. **Axe individuel – posture personnelle et ancrée dans le milieu**
 - a. Questions centrées sur les réalités vécues, valeurs et expériences du quartier
 - b. Permettent d'exprimer intuitions, émotions, réticences ou adhésions
 - c. Vise à reconnaître les citoyen·ne·s comme expert·e·s de leur milieu
2. **Axe collectif – posture relationnelle et sociale**
 - a. Questions élargies vers les dynamiques sociales : ce que penseraient d'autres résident·e·s, commerçant·e·s, groupes du quartier
 - b. Aide à cerner les appuis ou résistances dans la communauté
 - c. Ouvre vers une compréhension plus systémique des enjeux d'acceptabilité

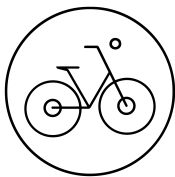


Synthèse des résultats



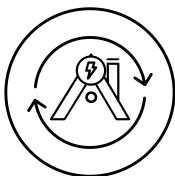
Renforcer l'offre de commerces et services de proximité accessibles à pied

Mesure bien accueillie, perçue comme logique dans une optique de qualité de vie et de transition écologique. Les participant.e.s valorisent la proximité, mais soulèvent des enjeux liés à l'accessibilité hivernale, à la viabilité économique des petits commerces et à l'adaptation des habitudes de consommation.



Développer le réseau de pistes cyclables pour qu'elles soient protégées et continues

Mesure soutenue, surtout si elle est bien intégrée, sécuritaire et accompagnée d'aménagements complémentaires. Des enjeux d'équité, d'accessibilité matérielle et de partage de l'espace sont soulevés, de même que la nécessité d'une planification concertée et transparente.



Promouvoir les logements multiples dans les quartiers majoritairement occupés par des maisons unifamiliales

Mesure appuyée de manière conditionnelle : les participant.e.s insistent sur une densification harmonieuse, encadrée et accompagnée de services. Des préoccupations touchent la perte de qualité de vie, la cohabitation, l'environnement et l'acceptabilité sociale.



Renforcer l'offre de commerces et services de proximité accessibles à pied

1. Ce qui favorise l'adhésion à la mesure

Une réalité déjà bien présente... et appréciée

- Plusieurs participant.e.s mentionnent que leur quartier offre déjà un bon accès piéton à plusieurs services essentiels.
- Pour plusieurs, c'est même ce qui fait le charme et la qualité de vie du secteur. Cette proximité contribue à un sentiment de communauté et à un mode de vie perçu comme plus détendu, plus humain.
- Certain.e.s participant.e.s associent aussi cette densité de services à une forme de fierté locale, notamment quand les commerces sont indépendants ou incarnent une identité québécoise.

Un geste simple, qui fait sens pour la transition

- Pour les participant.e.s, l'augmentation de l'offre commerciale de proximité permettrait de réduire les courts trajets en voiture : un levier concret pour diminuer les émissions, tout en facilitant la vie quotidienne.
- On parle ici de tous ces petits « aller-retours » — pour chercher un pain ou aller chez le coiffeur — qui pourraient facilement être faits à pied si les conditions sont réunies.
- La sécurité piétonne et l'intermodalité, même à l'intérieur du quartier, sont nommées comme des conditions essentielles.

Des conditions de réussite évoquées spontanément

- Des déplacements à pied sécuritaires : traverses piétonnes, trottoirs dégagés, bon éclairage.
- Une offre distinctive : des produits ou services différents de ceux des grandes surfaces.
- Des commerces ancrés dans le quartier, parfois perçus comme des « repères » de la vie locale.
- Des pôles de services bien connectés entre eux, à pied ou à vélo. Par exemple, les aménagements sur la Route de l'Église sont cités comme un exemple inspirant.



Renforcer l'offre de commerces et services de proximité accessibles à pied

2. Les préoccupations et résistances exprimées

Une vitalité commerciale perçue comme fragile

- Quelques participant.e.s expriment des inquiétudes sur la viabilité économique de nouveaux commerces de proximité, surtout dans un secteur déjà desservi par des grandes chaînes (Walmart, IGA, etc.).
- La densité résidentielle est vue par plusieurs comme un prérequis au succès de ces commerces. Sans cela, le risque d'échec commercial semble élevé.
- Certain.e.s suggèrent que les commerces situés au rez-de-chaussée de logements s'intègrent mieux et semblent plus viables.

Des habitudes de consommation tenaces

- Les habitudes d'achat sont encore très marquées par l'idée de « faire une grosse épicerie » ou de chercher le plus bas prix, 2 ou 3 fois par mois, pour toute la famille.
- Même avec une offre locale, plusieurs pensent que les gens risquent de continuer à se déplacer en voiture vers les grandes surfaces.
- Pour ces participant.e.s, l'offre de proximité doit se distinguer sans chercher à se substituer aux grandes surfaces économiques.

Un scepticisme envers les petits commerces

- Certain.e.s participant.e.s expriment un scepticisme général envers les petits commerces, dans un contexte où le commerce en ligne domine.
- L'idée de payer plus cher simplement parce que c'est local revient à quelques reprises, traduisant un besoin de percevoir une véritable valeur ajoutée.





Renforcer l'offre de commerces et services de proximité accessibles à pied

3. La question de la sécurité piétonne et de l'expérience usager

- Plusieurs participant.e.s mentionnent que l'hiver change tout : marcher jusqu'au commerce devient difficile, surtout si les trottoirs sont mal entretenus ou absents d'un côté de la rue.
- On note également une forte dépendance au stationnement : en hiver, il est souvent vu comme essentiel pour maintenir l'accessibilité des commerces.
- Certains secteurs sont identifiés comme hostiles aux piétons. Le boulevard Laurier, par exemple, est nommée à plusieurs reprises comme inconfortable et dangereuse. Des participant.e.s soulignent que cette artère sert surtout de transit automobile et n'est pas adaptée aux déplacements à pied.
- Des participant.e.s partagent une inquiétude liée au retrait de certains arrêts d'autobus à l'intérieur du quartier. Bien que cette modification vise à améliorer la rapidité des trajets, elle semble avoir eu des effets négatifs pour celles et ceux qui combinaient marche et transport en commun sur de courtes distances.
- Le retrait d'arrêts à l'intérieur du quartier nuit aux déplacements actifs en forçant des transits piétons sur des tronçons jugés dangereux. Cela pourrait, selon eux, encourager un retour à l'auto pour certains déplacements de proximité.



Développer le réseau de pistes cyclables pour qu'elles soient protégées et continues

1. Ce qui favorise l'adhésion à la mesure

Un appui clair, à certaines conditions

- De manière générale, les participant.e.s sont en accord avec la mise en œuvre de la mesure, à condition qu'elle parte d'un besoin réel. Il est important que les trajets cyclables soient efficaces, bien pensés et connectés aux aménagements existants, particulièrement dans un contexte où la saison de vélo est perçue comme relativement courte au Québec.
- Certain.e.s soulignent que pour encourager un usage plus étendu, il faut aussi miser sur le vélo d'hiver, à travers la promotion et l'entretien.

Un outil jugé efficace pour la transition climatique

- Les participant.e.s ne doutent pas de l'effet positif de la mesure sur les changements climatiques. Plusieurs utilisent déjà le vélo comme mode de transport principal et considèrent que le transport actif est un levier crédible pour la transition écologique.

Des effets positifs attendus pour la communauté

- Favorise la santé, la convivialité, et la vie extérieure.
- Économique : moins de frais liés à l'essence ou à l'entretien d'une voiture.
- Rassurant pour les familles : des pistes bien protégées permettent aux enfants de circuler de façon autonome, ce qui diminue le stress parental.
- Bénéfique pour les commerces à proximité des pistes cyclables : les cyclistes sont plus susceptibles de s'arrêter pour faire des achats.





Développer le réseau de pistes cyclables pour qu'elles soient protégées et continues

2. Les préoccupations et résistances exprimées

Des limites à l'accessibilité

- Le vélo n'est pas accessible pour tout le monde : personnes à faible revenu, résidant·es de logements sans ascenseur ou avec peu d'espace pour entreposer un vélo (ex. étudiants ou résidences sur plusieurs étages).
- Cela soulève un enjeu d'équité, à atténuer par des mesures collectives.

Des préoccupations liées au partage de l'espace

- Certaines rues étroites dans le quartier rendent difficile l'aménagement de pistes cyclables sans impacter d'autres usagers. Il faut alors faire des choix : une voie unique pour les voitures, des ajustements qui ne plairont pas à tout le monde.
- Certain.e.s automobilistes peuvent être opposé.e.s à la mesure, surtout si elle ralentit le système routier (ex. feux pour cyclistes qui restent actifs même en hiver).
- Les personnes vivant devant les nouvelles pistes peuvent percevoir des impacts directs sur leur quotidien.

Un rôle des médias dans la perception sociale

- Les participant.e.s notent que les médias peuvent entretenir une tension entre cyclistes et automobilistes, en les plaçant en opposition, ce qui peut nuire à l'acceptabilité sociale de la mesure.



Développer le réseau de pistes cyclables pour qu'elles soient protégées et continues

3. Conditions de mise en œuvre soulevées par les participant·es

- Intégrer les aménagements existants, plutôt que de construire de nouvelles infrastructures isolées.
- Renforcer les équipements associés : éclairage, signalisation, feux de circulation spécifiques, stationnements sécurisés pour vélos (« racks »).
- Former et sensibiliser les cyclistes et les automobilistes aux règles de circulation.
- Offrir des solutions collectives, comme le programme « À vélo », qui devrait inclure :
 - Une tarification sociale pour les personnes à faible revenu.
 - Des vélos adaptés aux enfants.
- Impliquer les citoyen.ne.s dès la conception : faire des tests, des ateliers, consulter des usagers pour s'assurer que les trajets répondent aux vrais besoins.
- Transparence sur les coûts liés aux infrastructures : certain.e.s insistent sur l'importance de bien expliquer les investissements nécessaires.



Promouvoir les logements multiples dans les quartiers majoritairement occupés par des maisons unifamiliales

1. Ce qui favorise l'adhésion à la mesure

Un appui majoritaire, mais conditionnel

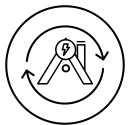
- Les participant.e.s se disent majoritairement en accord avec la mesure, mais soulèvent plusieurs conditions importantes à sa mise en œuvre.
- Pour être acceptable, la densification doit être harmonisée, encadrée et accompagnée de mesures concrètes : vision d'ensemble, règlements clairs, offre de services adaptée, préservation des milieux de vie.

Des retombées attendues sur les services de proximité

- Une plus grande densité pourrait bénéficier aux commerces et services locaux, qui profiteraient d'une clientèle élargie.

Un potentiel reconnu dans une optique environnementale

- Sans remettre en cause son efficacité pour lutter contre les changements climatiques, les participant.e.s insistent sur la nécessité de prévoir les effets secondaires de cette densification : surcharge des services, pression sur les infrastructures, pertes de milieux naturels.
- L'efficacité ne suffit pas si elle crée de nouvelles problématiques importantes pour la communauté.



Promouvoir les logements multiples dans les quartiers majoritairement occupés par des maisons unifamiliales

2. Les préoccupations et résistances exprimées

Un fort enjeu d'acceptabilité sociale

- Plusieurs résident.e.s pourraient vivre la densification comme une injustice ou une forme d'oppression, notamment s'ils et elles ont choisi leur quartier pour sa tranquillité, son intimité et son environnement verdoyant.
- Le concept du NIMBY est présent : les citoyen.ne.s peuvent appuyer la mesure en général, mais s'y opposer si elle touche directement leur milieu de vie.

Des risques pour la qualité de vie

- Crainte d'une augmentation du trafic, avec davantage de voitures et de déplacements dans le quartier.
- Perte d'espaces verts, plus de béton, moins de végétation.
- Cohabitation difficile : manque de respect de l'intimité (ex. orientation des fenêtres, proximité physique des bâtiments).
- Démolition de maisons ancestrales ou d'habitations patrimoniales jugée inacceptable.

Un effet incertain sur les jeunes ménages

- Bien que la mesure vise une plus grande accessibilité, certain.e.s doutent que les jeunes soient réellement intéressés par ce type de logement. L'aspiration à la maison unifamiliale avec terrain reste fortement ancrée dans l'identité québécoise.
- L'inquiétude est aussi soulevée que la mesure puisse paradoxalement nuire à l'accès à la propriété si elle entraîne une hausse de la valeur foncière ou une densification mal encadrée.



Promouvoir les logements multiples dans les quartiers majoritairement occupés par des maisons unifamiliales

Des préoccupations liées aux promoteurs

- Si les contraintes réglementaires sont faibles, les promoteurs pourraient privilégier la rentabilité au détriment de l'intégration harmonieuse dans le quartier.
- À l'inverse, un cadre trop rigide pourrait les décourager, s'ils jugent le projet moins rentable.

Une vigilance environnementale demandée

- Des groupes environnementaux et des citoyen.ne.s engagé.e.s pourraient résister à la mesure si elle implique la destruction de milieux naturels ou humides ou l'abattage systématique d'arbres.
- Il est important de préserver la végétation existante, et même de reverdir les quartiers après les travaux.

3. Conditions de mise en œuvre évoquées

- Vision claire et planification à long terme : intégration dans un cadre structurant (ex. plans particuliers d'urbanisme).
- Consultations citoyennes significatives : importance d'un véritable dialogue avec la population.
- Maintien et développement des services publics (transport, écoles, santé, loisirs) en lien avec l'augmentation de population.
- Espaces de vie essentiels : parcs, espaces verts, lieux récréatifs.
- Cohabitation harmonieuse et respect de la vie privée : éviter des configurations intrusives.
- Préservation du patrimoine bâti et du caractère des quartiers.

Équipe de Vote pour.ca

votepour.ca

info@votepour.ca
1-888-290-8683

Votepour.ca est un OBNL qui réalise depuis 10 ans des activités de sensibilisation, de consultation et de participation citoyennes à la demande de municipalités, d'organisations publiques et locales dans le but de mieux orienter le développement de projets locaux et d'en favoriser l'acceptabilité sociale.

Julie Nadeau

Chargée de projet en action climatique

Bastien Beauchesne

Conseiller principal - méthodes et analyses

Francesca Rossini

Chargée de projet en développement social

